



**AES**

## Inscription à l'AES La Roche / Pont- la- Ville


LA ROCHE – PONT-LA VILLE  
Rte de la Gruyère 22, 1634 La Roche  
Tél. +41 79 868 54 84  
[aes@la-roche.ch](mailto:aes@la-roche.ch)

Pour toute personne intéressée, merci de remplir un formulaire par enfant et de le (s) adresser à l'AES :  
AES La Roche / Pont-la-Ville, Route de la Gruyère 22, 1634 La Roche

### Coordonnées de l'enfant

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Fratric (prénom/s, date/s de naissance) : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Langue maternelle : \_\_\_\_\_

### Informations scolaires, si déjà connues

Classe : \_\_\_\_ **H** \_\_\_\_  
Lieu de l'école : \_\_\_\_\_  
Bus :  oui  non  
Enseignant/e : \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_

### Fréquentation souhaitée

Date du début de fréquentation de l'AES : \_\_\_\_\_

**inscription régulière** (toutes les semaines de la même façon)

Veuillez cocher toutes les cases correspondant aux plages horaires souhaitées.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
06 :30 – 08 :00					
08 :00 – 11 :35					
11 :35 – 13 :30					
13 :30 – 15 :15					
15 :15 – 18 :30					

**inscription irrégulière**

Le formulaire « fiche de présences irrégulières » doit être remis par les parents à l'AES le **15 du mois pour le mois suivant.**

La fiche de « présence irrégulière » se trouve sur le site de la commune [www.la-roche.ch](http://www.la-roche.ch), rubrique Service/Vivre dans la commune/Accueil Extrascolaire ou auprès de l'AES.

**Renseignements personnels (ces renseignements sont traités de manière confidentielle)**

---

	Parent 1	Parents 2
Nom	: _____	_____
Prénom	: _____	_____
Date de naissance	: _____	_____
Etat civil	: _____	_____
Adresse	: _____	_____
Adresse	: _____	_____
Adresse	: _____	_____
Téléphone privé	: _____	_____
Téléphone professionnel	: _____	_____
Téléphone portable	: _____	_____
Courriel/e-mail privé	: _____	_____
Profession	: _____	_____
À appeler en priorité en cas d'urgence :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Autorité parentale	<input type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> la mère <input type="checkbox"/> le père <input type="checkbox"/> autre : _____	<i>En principe, durant le mariage, les époux exercent en commun l'autorité parentale sur leurs enfants mineurs (cf. art. 296 al. 1er et 297 al. 1er Code civil suisse). En vertu des articles 297 et ss. CC, l'autorité parentale donne aux parents le droit de garde sur leurs enfants, le droit de les représenter, d'administrer leurs biens, de déterminer les soins à leur donner et de pourvoir ensemble à leur entretien et leur éducation.</i>
--------------------	---	--

**Garde** de l'enfant durant la semaine :

- garde commune
- chez Parent 1
- chez Parent 2
- garde alternée : \_\_\_\_\_  
*préciser les jours de chacun des parents*

## Santé de l'enfant

---

Situation médicale de l'enfant inscrit :

- l'enfant suit un traitement médical : \_\_\_\_\_
- l'enfant souffre d'allergie : \_\_\_\_\_
- l'enfant présente des maladies chroniques (asthme, diabète, convulsions, arythmies, autre) : \_\_\_\_\_
- l'enfant suit un régime alimentaire spécifique : \_\_\_\_\_

L'AES possède une petite pharmacie pour intervenir en cas d'urgence selon les directives du SEJ. Voici ce qu'elle contient :

- Solution aqueuse désinfectante
- Pansements
- sérum physiologique

Merci de cocher ce que vous nous autorisez à utiliser pour votre enfant.

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant.

En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament durant le temps d'accueil, les parents sont tenus de remplir le formulaire « décharge médicament », à demander auprès du personnel de l'AES.

- Assurance maladie, nom et adresse : \_\_\_\_\_
- Médecin de l'enfant, nom et adresse : \_\_\_\_\_

## Photographies

---

Mon enfant peut apparaître sur des photographies réalisées dans le cadre des activités de l'accueil destinées à un usage interne. En aucun cas ces documents ne seront diffusés à des tiers.  oui  non

## Personnes autorisées à venir chercher mon enfant à l'AES

---

Nom et prénom _____	Tél. _____
Lien avec l'enfant _____	
Nom et prénom _____	Tél. _____
Lien avec l'enfant _____	
Nom et prénom _____	Tél. _____
Lien avec l'enfant _____	

**Documents à annexer (sans quoi l'inscription ne pourra pas être prise en compte)**

---

- Formulaire d'inscription complet pour chaque enfant, daté et signé par le/les parent/s
- Formulaire Règles de vie, daté et signé par l'enfant et le/les parents
- Copie de l'assurance RC
- Copie de l'assurance maladie et accidents de l'enfant
- Dernier avis de taxation du ménage

***En cas de séparation ou divorce, veuillez joindre une copie de la convention ou tout document officiel qui mentionne qui a la garde et ou l'enfant est domicilié.***

Par leur signature, le/les parent/s accepte/nt les conditions du règlement communal ainsi que du règlement d'application de l'AES.

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Documents à disposition sur le site de la commune : [www.la-roche.ch/AES](http://www.la-roche.ch/AES)

- Règlement communal (à disposition sur le site de la commune La Roche)
- Règlement d'application (à disposition sur le site de la commune La Roche)
- Annexe au règlement d'application (à disposition sur le site de la commune La Roche)
- Grille tarifaire
- Règles de vie à signer par les parents + l'enfant